

l'éditeur des lettres de la collection des grands écrivains de France. M. Péricaud, dans ses *Notes et Documents*, veut que ce soit Bagnols près du Bois-d'Oingt, où l'on montre encore dans le château de ce village, la chambre où coucha, dit-on, M^{me} de Sévigné. Or, il résulte de la lettre même, dont voici le commencement, que c'est là une double erreur, et que le petit village en question ne peut être ni Anse ni Bagnols : « Me voici arrivée, ma fille, dans un lieu
« qui me ferait triste quand je ne le serais pas ; il n'y a rien,
« c'est un désert. Je me suis égarée dans les champs pour
« chercher l'église ; j'ai trouvé un curé un peu sauvage, et
« un commis qui connaît M. l'abbé, et qui m'a promis de
« vous faire tenir cette lettre. Chamarande est à une lieue
« d'ici ; il est seigneur de cinq ou six paroisses ; il attend
« le retour du roi. »

Ce Chamarande (7), dont les terres sont à une lieue du petit village d'où la lettre est datée, est un personnage de la Cour de Louis XIV, Clair-Gilbert d'Ornayson, seigneur de Chamarande en Champagne, mort en 1699, suivant Saint-Simon universellement estimé, considéré et regretté, demeurant à la Cour et recevant chez lui la plus illustre compagnie. Saint-Simon rapporte que lorsque son père le présenta au Roi et ensuite à ce qu'il y avait de plus principal à la Cour, il le mena voir Chamarande. Clair-Gilbert d'Ornayson de Chamarande, avait épousé Marie-Anne de Trelon, d'une famille de Lyon qui lui apporta en dot de riches domaines dans la Dombes. Il était comte de la

(7) De la Chesnaie-des-Bois. *Art. Ornaison-Chamarande*. — Gordon de Ginoulhiac. *Dictionnaire des fiefs*. Vo Chamarande. — Révérend du Mesnil. *Armorial de l'Ain*, p. 487. — Jules Baux. *Nobiliaire de la Bresse et des Dombes*, pp. 178, 180, 227.